



**UNION DEPARTEMENTALE
C.G.T. DE LA SARTHE**
4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : ud-cgt72@wanadoo.fr
Site Internet : ud72.reference-syndicale.fr



Communiqué de l'union départementale CGT de la Sarthe

Le Mans, le 17 mars 2020

Hier soir, Emmanuel Macron a annoncé le renforcement des mesures de confinement, afin de faire face à l'épidémie de coronavirus.

La CGT ne peut qu'appeler l'ensemble des salarié(e)s, dans leur propre intérêt et dans celui de leur entourage, à observer les règles fixées par les autorités gouvernementales, en ce qu'elles doivent permettre d'endiguer l'épidémie. La limitation des déplacements et des contacts sont autant de mesures de bon sens qui peuvent éviter un engorgement meurtrier des structures médicales d'urgence.

En revanche, la CGT n'a nulle intention de rallier l'appel à l'« *unité nationale* » sans rappeler la responsabilité criante des gouvernements successifs qui, au cours des 30 dernières années, ont attaqué les différents services publics, et au premier rang desquels le service public de la santé.

La CGT prend acte de la suspension temporaire des « réformes » rétrogrades en cours, et notamment de la réforme contre les retraites. Elle entend néanmoins poursuivre sa mobilisation pour faire barrage à toutes les attaques portées contre notre système de protection sociale.

« *Nous sommes en guerre* » a martelé Macron. Les salarié(e)s de ce pays auraient aimé que le patronat et les gouvernements qui le représentent n'aient pas d'abord été en guerre, des décennies durant, contre le système français de santé.

La CGT considère en effet que notre pays n'aurait pas à craindre dans ces proportions une épidémie si le système hospitalier n'avait pas été l'objet, comme l'ensemble des services publics, d'attaques permanentes visant à en réduire ce qu'il considère seulement comme des *coûts*. Nous n'en serions pas là si notre système de soins n'était pas déjà réduit à sa portion congrue, à bout de souffle *en temps normal*.

La réduction de ces coûts avait uniquement pour objet d'abaisser le niveau de contribution fiscale et sociale des entreprises, de ces mêmes entreprises qui appellent aujourd'hui à l'aide cet « Etat providence » qui hier était l'objet de toutes leurs récriminations.

Car l'économie va évidemment pâtir du ralentissement lié au coronavirus, ralentissement qui se traduira vraisemblablement par une récession. Les salariés ne doivent pas croire que le krach boursier en cours n'aura de conséquence que pour les boursicoteurs. Au contraire, ces derniers tireront leur épingle du jeu, tandis que la facture du sauvetage sera bel et bien présentée aux salarié(e)s.

La CGT n'a cessé de s'opposer à cette politique à courte vue, inefficace et même dangereuse. Une politique de remises fiscales et sociales de plus de 200 milliards d'euros chaque année ! Autant de richesses créées par les travailleuses et travailleurs qui ne vont pas aux services publics essentiels, comme les hôpitaux.

Emmanuel Macron a raison de d'annoncer qu'il y aura un « après » Coronavirus. Car en effet la CGT entend, plus que jamais, démontrer l'urgente nécessité de mener le combat en faveur d'un changement de société, plaçant l'intérêt du plus grand nombre au-dessus de ceux d'une minorité de capitalistes irresponsables.

Dans l'immédiat, et ce malgré la fermeture temporaire de l'Union départementale, notre organisation fera de son mieux pour répondre aux interrogations des salarié(e)s s'agissant de la prise en charge financière de leur absence, et veillera à ce qu'elle ne pèse pas sur les salarié(e)s. La CGT veillera également à ce que la crise sanitaire ne se traduise pas par des licenciements « d'opportunité ».

Enfin, la CGT, qui n'apprécie guère les mesures d'exception, sera attentive à ce que les dispositions restrictives de libertés individuelles et publiques cessent aussitôt qu'elles ne seront plus absolument nécessaires.

Plus que jamais, les salarié(e)s organisés en syndicat CGT se saisiront de la triste illustration que constitue la situation présente pour mettre en avant leur exigence d'une autre répartition des richesses qu'ils et elles ont créées ; pour défendre l'idée d'une société bâtie, non pas sur la recherche immédiate du profit, mais sur la solidarité et la fraternité.

Le Bureau de l'Union départementale